LES SPORTS

Conseils à ceux qui désirent réveillonner

Quitte à passer pour un trouble-fête, notre devoir de chroniqueur médical nous oblige, à la veille des festivités gastronomiques du réveillon, à mettre en garde ceux qui ont un foie susceptible ou quelque peu déficient contre certains troubles : amertume de la bouche, langue chargée, vomissements, diarrhée, constipation, etc., qui attristent parfois les lendemains de copieux repas.

Nous recommanderons donc aux hépatiques une prudente modération. Si, cependant, la tentation étant trop forte, ils se laissent aller à être quelque peu gourmands, s'ils voient apparaître les troubles que nous citons plus haut, qu'ils ne se désolent pas : l'extrait d'artichaut (Hépascol François) remettra bien vite les choses en ordre. Voici, à ce sujet, un cas intéressant qui nous a été signalé de Lisieux, l'année dernière :

A la suite d'une congestion hépatique, M. E... a le foie très susceptible. Le moindre excès de table provoque des nausées, des vomissements, des débâcles diarrhéiques. En décembre dernier, il prend de l'Hépascol François (extrait total liquide d'artichaut). Après dix jours de traitement, M. E..., même après un copieux repas, ne ressent plus aucun trouble. Il déclare que, grâce à l'Hépascol François, « son foie a subi victorieusement l'épreuve de Noël et du Jour de l'An ». (Cas 256).

L'Hépascol François, qui est une association d'extrait total liquide de feuilles fraîches d'artichaut et d'autres plantes bienfaisantes pour le foie, est le spécifique parfait — des milliers de fois éprouvé — de toutes les affections hépatiques, graves ou bénignes. On trouve ce médicament dans toutes pharmacies : 10 fr 60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 9381

HUIT ENFANTS FAUCHÉS PAR UNE AUTO EN ITALIE

Deux enfants ont été tués et six autres grièvement blessés par une automobile, dans la banlieue de Piacenza. L'automobile avait fait une embardée et avait successivement fauché deux groupes d'enfants qui jouaient à proximité de la route provinciale. Le conducteur, un certain Imerio Portieri, a été écroué.

Cette lune qui se cache croyant me faire une blague ! elle ne sait pas que le père Noël a toujours sa pile Hydra, la pile sûre, la pile qui dure.

LES IRLANDAIS RÉPUDIENT LA NATIONALITÉ BRITANNIQUE

A Dublin, par 51 voix contre 30, le Parlement irlandais de l'Etat libre a définitivement adopté le projet de loi sur la nationalité irlandaise. Au cours des débats, M. de Valera, président du Comité exécutif, déclara que le gouvernement n'acceptait pas le point de vue du gouvernement britannique selon lequel, quoi qu'il arrive, les Irlandais resteraient des citoyens britanniques au sein de l'Empire.

Démonstration gratuite par :
OMNIUM - EXPLOITATION
24, rue Neuve, LILLE
ancn Pathéphona-Exploitation

COMBATTRE LA TUBERCULOSE EST A LA PORTÉE DE TOUS

Celui qui vous eut dit naguère, qu'avec deux sous on pouvait combattre le plus terrible fléau de l'humanité, eût été traité d'insensé. La Timbre Antituberculeux a pertuis cependant de réaliser ce prodige. Grâce à lui, tous peuvent apporter leur concours à la défense contre la tuberculose, sans aucune exception, depuis celui qui ne peut acheter qu'un timbre à deux sous, jusqu'à l'acheteur d'un carnet de timbres à deux francs, ou des grands timbres pour autos et vitrines à 5, 10 et 50 francs.

Faire reculer le fléau tuberculeux et supprimer une des principales causes de souffrances et de mort évitables, n'est-ce pas devenu l'œuvre sociale et humanitaire à la portée de tous ?

Achetez le nouveau timbre antituberculeux « Gaimette, Sauveur des Taut-Patits », en vente partout jusqu'au 5 janvier.

AYANT CAUSÉ 4 ACCIDENTS UNE AUTOMOBILISTE SE SUICIDA

A Agen, lundi soir, une jeune femme, après avoir pris l'apéritif dans un café, boulevard de la République, absorba un poison. Transportée immédiatement à la clinique du docteur Delmas, elle ne put être sauvée.

Il s'agit de Mme Thérèse Malvert, 32 ans. Inculpée de blessures involontaires et de délit de fuite, elle demandait toujours des renvois successifs. Or, dans la journée de lundi, passant à Colayrac, elle causait un autre accident, la quatrième en trois mois.

LE PROJET D'ORGANISATION DE LA DÉFENSE PASSIVE SERA REMANIÉ

La Commission de l'administration générale, départementale et communale, a examiné le projet de loi relatif à l'organisation de la défense passive et le rapport technique établi par le général Duchêne, commandant supérieur de la défense aérienne du territoire. Le général Duchêne et M. Gayet, directeur de la sécurité intérieure et de la police économique et financière au ministère de l'Intérieur, représentant le ministre, assistaient à la réunion.

Après un long échange de vues sur les modifications indispensables à apporter au projet déposé, modifications qui doivent aboutir à délimiter avec précision les obligations et responsabilités communales en ce qui concerne la défense passive et les mesures qu'elle entraîne et à limiter les dépenses communales qui en résulteront, les membres de la Commission ont unanimement manifesté leur décision de présenter au vote du Parlement, dans les détails les plus brefs, en collaboration et en accord avec le gouvernement, un texte remanié qui apportera la meilleure solution à cette importante question d'intérêt national.

LA CARTE DU COMBATTANT ET LES ANCIENS G. V. C. DU FRONT

A PROPOS DE LA « PRÉSOMPTION FAVORABLE »

La F. N. des Anciens G.V.C. du Front (région Nord et Est) nous communique :

« Les dernières déclarations faites à la tribune de la Chambre des Députés, lors de la discussion du budget de 1935, par M. Rivollet, ministre des Pensions, ont produit des sensations bien diverses dans la masse des méritants de la guerre 1914-18, attendant toujours mais en vain, la reconnaissance de leurs droits à la Carte du Combattant.

« En tête de ces malheureux exclus de la carte et du titre de combattant, se placent les anciens G.V.C. du front, dont on semble malgré l'évidence même, vouloir toujours méconnaître ou ignorer l'action nettement combattive du début des hostilités à la chute de Lille (octobre 1914), alors qu'en maints endroits, leurs morts, leurs blessés et leurs prisonniers, leurs citations même pour belle conduite au feu attestent sans discussion possible, leur qualité de véritables combattants.

« Or le samedi 24 novembre, le Ministre des Pensions, M. Rivollet, déclarait à la Chambre :

« En ce qui concerne la carte du combattant, je dois donner des éclaircissements. Le nombre de cartes de combattants s'élève, à l'heure actuelle, à 3 902.427. Les unités territoriales ont obtenu la carte, pour les vieilles classes, le nombre de cartes est de 455.000. Avant-hier, j'ai signé le décret pour l'attribution des cartes aux anciens soldats de l'artillerie. Pour la retraite du combattant, il y a 1.192.451 bénéficiaires de plus de 55 ans et 695.000 ayant plus de 50 ans.

« Ici, encore une fois, dans cette réparation partielle due aux vieilles classes, il n'est question que des vieux soldats de l'artillerie ; des pauvres G.V.C., mêlés à tous points de vue, aucune allusion n'est faite.

« Et cependant ils ont été de vrais combattants, ceux-là ! ils ont couru tous les risques du front, non pas seulement trois mois, mais des années entières !

« Avant la déclaration ministérielle citée plus haut, le 28 octobre 1934, une circulaire de M. le Secrétaire général de l'Office National des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre, avait exposé aux Comités départementaux que : la « présomption favorable » aux droits à la carte du combattant pouvait être accordée aux dossiers présentés en application de l'article 4 du décret du 1er juillet 1930, à tous ceux dont les formations stationnées hors de la zone de combat, mais à proximité, ont pu se trouver engagés, sinon en totalité, du moins en partie, dans les opérations de combat, **au tout au moins courir les mêmes dangers que les formations réputées combattantes ou auxquelles la présomption favorable est actuellement accordée ».**

« Ceci me paraît suffisamment clair et précis pour en déduire que les anciens G.V.C. du front des Flandres, de Reims ou de Verdun qui, tous ou presque tous, se sont trouvés engagés avec l'ennemi, ont régulièrement combattu les armes à la main, ou bien ont couru les mêmes dangers que les unités réputées « combattantes », doivent obtenir la carte du combattant. Où je n'y comprends plus rien !

« Camarades anciens G.V.C. combattants, plus que jamais, restons unis et confiants. Le jour me semble proche où nos justes revendications triompheront, car le droit est avec nous, et nul ne peut la méconnaître s'il veut être juste. — G. T. ».

A LA CAISSE DÉPARTEMENTALE D'ASSURANCES SOCIALES DU NORD

Les affiliés sont informés que la Caisse sera fermée toute la journée les lundis 24 et 31 décembre.

40% D'ÉCONOMIE SUR VOS FACTURES D'ÉCLAIRAGE

● Voilà ce que Philips met à votre portée avec sa nouvelle Super-Arga à filament bi-spiralé qui vous donne - en outre - une lumière plus vive, plus blanche.

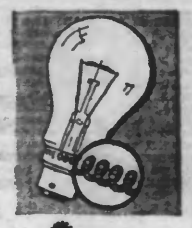

PHILIPS Super-Arga
L.V. MARQUÉE EN "LUMENS"
"DE LA LUMIÈRE ENCORE MOINS CHÈRE"
9336

UNE RÉUNION DU BUREAU DU CONSEIL NATIONAL DE L'U. N. C.

Le bureau du Conseil national de l'U.N.C. a tenu une réunion au cours de laquelle il a discuté un certain nombre de problèmes intéressant la vie de cette association, le mouvement ancien combattant, les relations avec les combattants alliés ou ex-ennemis, la paix intérieure, etc.

Il a décidé que le prochain Congrès national se tiendrait à Brest du 6 au 9 juin et a clôturé ses travaux par le vote à l'unanimité des deux motions ci-après :

« 1° Le bureau de l'U.N.C. adresse l'expression de sa gratitude à M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, pour les heureuses initiatives qu'il a prises récemment à Genève, tant pour le problème de la Sarre que dans le règlement du différend hongrois-yougoslave.

« 2° Les perquisitions opérées au cours de cette année ayant révélé que des dépôts d'armes étaient constitués par les organisations révolutionnaires, le bureau de l'U.N.C. s'élève violemment contre le texte proposé par la Commission de législation civile qui tend, au mépris des règlements militaires actuels, à désarmer les officiers de réserve. »

AFFREUSES VOS MAINS par les **ENGELURES** et les **CREVASSES** qu'il vous serait pourtant si facile de faire disparaître à l'aide de la **POMMADE ARDAGH** 5 fr. la tube. Toutes Pharm. et 3, Rue Chabis, REIMS 9018

LA RETRAITE DU COMBATTANT

Nous rappelons aux anciens combattants titulaires de la Carte du Combattant qu'ils ne doivent pas attendre d'avoir dépassé l'âge de 50 ans pour demander la retraite à laquelle ils ont droit.

Ils perdraient de ce fait le bénéfice de tout rappel et s'ils attendaient trop longtemps, leurs droits risqueraient d'être frappés de forclusion.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants (F.N.A.C.) 68, Chaussée d'Antin, Paris (9e) adresse gratuitement, contre timbre pour la réponse, à tous ceux qui le désirent, une demande de retraite du Combattant à remplir et à lui retourner, se chargeant elle-même de toutes les démarches et de la transmission des dossiers.

BÉNÉFICIAIRES DES LOIS RIBOT ET LOUCHEUR

La Fédération des Bénéficiaires des Lois Ribot et Loucheur de la région du Nord (comité de P.D.C.) a prié ses adhérents d'envoyer au maire de leur commune une lettre ci-dessous dont ils ont reçu par ses soins un exemplaire :

« Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la participation communale au remboursement de l'intérêt qui se chiffre à 5,12 % du capital emprunté à l'Etat. Participation prévue par le législateur à l'article 7 de la loi du 13 juillet 1928 sur les H. B. M. jusqu'à concurrence de 1,50 % pour la commune et le département pour paiement de l'intérêt et de l'amortissement, tant des avances de l'Etat prévues à l'art. 4 que des emprunts émis en vertu de l'article 5 de ladite loi.

« Espérant Monsieur le Maire que vous voudrez bien étudier, prendre en considération et appuyer de votre autorité auprès des Pouvoirs publics la demande ci-dessus, vous m'obligeriez en me tenant au courant de la suite donnée.

« Veuillez croire, avec mes remerciements anticipés à l'assurance de ma considération toute distinguée. Les non adhérents peuvent s'adresser au Secrétariat, 2, rue Ozanam, à Arras ou 25, rue François Chilfrant, à Saint-Omer, ou rue Charles-Dupont, à Auchel. Toute renseignements et circulaires leur seront donnés. »

A LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

Le Comité du Cercle parisien de la Ligue française de l'enseignement s'est réuni sous la présidence de Mme Chocarne. Le Comité a procédé à l'attribution de 37 bourses de 250 francs de la fondation Paul Gers, destinées à des institutrices et des instituteurs chargés de famille (trois à onze enfants). En outre, une somme de 8.250 francs a été répartie en 26 bourses et demi-bourses de 250 à 600 francs allouées à des jeunes filles de familles pauvres qui se destinent à l'enseignement.

AU CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

L'ÉTAT A ÉTÉ DÉCLARÉ RESPONSABLE D'UN ACCIDENT SURVENU A UN CHEMINOT DE SALLAUMINES

En date du 13 janvier 1930, M. Dequecker, chauffeur à la Compagnie du Nord, domicilié à Sallaumines, étant sur sa machine, était tué par la chute d'un poteau télégraphique, qui s'abattit au cours d'une tempête.

Sa veuve avait droit à une pension. Qui paierait cette pension ?... La Compagnie du Chemin de fer du Nord ou l'Etat, service des P. T. T. ?...

Là résidait le procès engagé par devant le Conseil de Préfecture.

Par arrêté, en date du 19 décembre, celui-ci vient de prendre la décision suivante : « La Compagnie du Chemin de fer du Nord est mise hors de cause.

» L'Etat (Administration des P. T. T.) est déclaré responsable de l'accident mortel survenu. Il servira une rente viagère de 5.000 francs à la veuve Dequecker et une rente de 2.500 francs à la fille mineure Dequecker jusqu'à sa majorité. Ces deux rentes courront du 15 janvier 1930.

» Les dépens et les frais sont mis à la charge de l'Etat, Administration des P. T. T. ».

ÉLECTIONS A DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par arrêté, le Conseil de Préfecture a rejeté une protestation contre les élections municipales de **Neuf-Mesnil.** Les protestataires faisaient état d'un bulletin dont le coin était arraché et prétendaient que ce bulletin n'aurait pas dû être annulé. — Le Conseil n'a pas été de leur avis et a donné raison au bureau, validant ainsi l'élection.

— Par contre, il a annulé l'élection de M. Berthe Cyr, comme conseiller municipal de **Heuchin,** parce que M. Berthe Cyr est le beau-frère de M. Leroy déjà conseiller municipal et que la commune de Heuchin a plus de cinq cents habitants. Or, la loi dans les communes de plus de cinq cents habitants interdit l'élection de deux beaux-frères dans le même conseil municipal.

« LE DOMAINE »

Revue littéraire et artistique mensuelle des administrations de l'Enregistrement et des Contributions directes et du Corps du Notariat.

ABONNEMENTS

France : 1 an, 25 fr. ; Etranger : 30 francs.

Correspondant : M. Bertin, 43, rue Daubresse - Mauviez, à Mons-en-Barœul.

Chèques postaux. LILLE. C/ 76.39.

UNE « RÉGIONALE » DU NORD DE L'INSTITUT NATIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

On nous communique :

« L'Association générale des Orienteurs de France, dont le siège est à Paris, à l'Institut National d'Orientation professionnelle, vient de décider la création d'une « Régionale du Nord de la France ».

« L'Association qui est déclarée et régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour but de défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres ainsi que de maintenir entre ceux-ci un lien permanent de relations amicales et professionnelles. Seuls sont membres actifs de l'Association ceux qui pratiquent l'Orientation Professionnelle, soit comme Conseiller d'Orientation Professionnelle ou Orientateur ainsi qu'ils sont ainsi appelés, soit comme directeur d'un service d'Orientation Professionnelle subventionné par l'Etat.

« La Régionale du Nord de la France de l'Association générale des Orienteurs de France, en voie de formation, a pour but de faciliter l'essor de l'Association, de créer des liens d'amitié entre les orienteurs de notre région, de favoriser le développement de l'Orientation Professionnelle dans tous les milieux sociaux au moyen de conférences, articles de presse, etc... et, par des contacts amicaux d'amener les orienteurs à se mieux connaître et à bénéficier des expériences tentées par les Offices voisins.

« Les personnes qui peuvent s'intéresser à cette question sont instamment priées de s'adresser à M. Raymond Lallau, conseiller d'Orientation Professionnelle, délégué régional de l'Association générale des Orienteurs de France, route Nationale « Les Buddléyas », à Wattignies (Nord).

COLDICOTT, QUALIFIÉ POUR LE S. C. FIVOIS FERA SES DÉBUTS DIMANCHE CONTRE ANTIBES

On s'est ému dans certains milieux, et plus particulièrement dans le clan des Supporters Fivois, à la lecture du dernier numéro de l'organe officiel de la A. F.A. « France-Football », qui situait les demandes de licences des nouveaux joueurs Anglais, recrutés par le Sporting, à une date se plaçant entre les 11 et 17 décembre.

Ceci avait son importance, car si la date de ce dépôt était exacte, la qualification des deux joueurs n'aurait pu être acquise pour les matches des 23 et 25 décembre, malgré l'autorisation accordée par la Fédération Anglaise.

Or, la vérité est toute autre. Les licences. May et Coldicott ont été demandées le 6 décembre, suivant les formes réglementaires et c'est par suite d'une simple erreur de mise en page que les demandes n'ont pas paru dans l'organe officiel de la semaine dernière.

Mais ceci ne suffisait pas pour permettre à la Fédération de délivrer les licences. Il fallait l'autorisation de la Football-Association Britannique.

Après bien des démarches, celle-ci vient de signifier à la 3 F. A. qu'elle « libérait » le joueur Thomas Coldicott et la licence et le contrat de ce joueur ont été enregistrés par la Commission du Statut du Joueur Professionnel, lors de la réunion de jeudi dernier..... et ceci à la date du 5 décembre, car l'on sait que les licences sont antidatées d'un jour.

Thomas Coldicott est donc bien qualifié pour le S.C.F. et pour les matches des 23 et 25 décembre.

Sa qualification tombe à pic, car les « Diables bleus » ne peuvent compter, comme ils l'espéraient, sur les services de Cheuva, à qui le docteur refuse encore le permis de jouer.

Coldicott prendra donc place à l'inter droit devant Antibes. Ceci oblige les dirigeants Fivois à laisser sur la touche leur gardien Dalhaimer. C'est donc Vandaputte qui gardera les bois Nordistes et nous aurons la formation suivante : Vandeputte, Cernicky, Gonzalès, Berry, Bourbotte, Mérasse, Libérati, Coldicott, Bara, Saint-Pé, Deloose ou Aoued, car la présence du sympathique ailier gauche Maurice Deloose n'est pas certaine, celui-ci s'étant blessé lors de l'entraînement de jeudi.

Les sportifs régionaux suivront avec intérêt, les débuts officiels de Coldicott.

Ce joueur, qui a opéré à Coventry City à Walsall, avait été porté sur la liste des transferts, pour une somme de 250 livres, somme que le Cradley Heath F.C. avait réglé. On comprend que les dirigeants Fivois aient eu quelque peine à faire venir ce joueur et ensuite à obtenir l'autorisation.

L'excellente impression qu'il a faite lors de son essai, la brillante partie qu'il fit à Caen dimanche dernier, autorisent les meilleurs espoirs. Coldicott sera-t-il la goal-getter de l'équipe Fivoise ? Nous ne tarderons pas à la savoir, car il aura, dimanche devant lui, un goal de première valeur, Bessera, et une défense qui ne se laisse pas facilement prendre.

Coldicott, que les supporters Fivois appellent Pélissier, en raison de sa ressemblance avec Charles Pélissier, fera-t-il des débuts sensationnels ? Les sportifs régionaux le verront à l'œuvre dimain. Et ceci ajoute un attrait nouveau à la partie importante qui sera jouée au Stade Virnot, à l'occasion du premier match retour de la grande compétition nationale.

Rappelons que le coup d'envoi sera sifflé à 14 heures.

MONTPELLIER, RENFORCÉ, JOUERA A FIVES LE JOUR DE NOËL

Comme beaucoup d'autre clubs, Montpellier a sacrifié au renforcement de son équipe et il s'est assuré les service d'un jouaur Tchèque de grande valeur, Joseph Kaderabeck, qui figurait dans l'équipe de première Ligue « Prostejov », et qui était convoité par le Slavia. Il joua indifféremment aux postes de la ligne d'attaque (triplette) et est renommé pour son excellent shoot.

Montpellier, qui a battu Fives, au match aller, espère renouveler son succès mardi prochain. Il conviendrait d'écrire ses succès, car l'équipe de l'Hérault a déjà vaincu quatre fois sur les cinq rencontres disputées par les deux clubs.

Encore un match intéressant auquel les sportifs nordistes se rendront en nombre, l'après-midi de Noël.

BORDEAUX ET SAINT-ÉTIENNE SERONT A LENS LES 23 ET 25 DÉCEMBRE

Voilà deux rencontres qui ne seront pas aussi faciles à jouer qu'on le pense en général.

Les Bordelais ont un jeu extrêmement rapide, vif et leurs réactions sont toujours dangereuses. Calais, dernièrement, dût s'employer à fond pour vaincre, et les critiques reconnaissent que les Hispano Bastidiens valent mieux que leur classement. La victoire (5 à 1) qu'ils obtinrent sur le Havre A. C. confirme cette opinion ; un ailier droit, genre Novicki et une défense hors pair opèrent dans ce team.

Les Lensois avec tous leurs atouts doivent vaincre logiquement, mais il faudra qu'ils s'emploient s'ils veulent conserver leur place de leader. Le coup d'envoi sera donné à 14 h. Lens aura la composition suivante : Leroux ; Dubreu, Balavoine ; Dupuis, François, Wambéke ; Novicki, Hus, Walter, Sikio, Rizzo.

Mardi, jour de Noël, les « Sang et Or » recevront l'A. S. St-Etienne qui vaut certainement mieux (et tout le monde est d'accord sur ce point) que sa dernière performance à Valenciennes. Les étoiles abondent dans ce team : Saint-Georges, Odry, Polge, Chalvidan, Guillard, dont on espère la rentrée. Les Stéphanois ne furent-ils pas vainqueurs de Metz, 2 à 1 ; Villeurbanne, 4-0 ; C. A. P., 4-3 ; Roubaix, 5-2. Leur ambition est ce titre de leader dont ils ne sont qu'à trois points.

Voilà du beau football en perspective.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES OLYMPIENS LILLOIS SONT PARTIS POUR CANNES...

Et les nouvelles recrues anglaises ont repassé la Manche...

Les Dogues Lillois ont quitté Lille hier à 13 h. 17, à destination du Midi. L'on sait qu'ils affronteront dimanche l'A.S. Cannes et mardi 25 courant, jour de Noël, le F.C. Sète. Rencontres importantes et qui obligeront les Olympiens à lutter vigoureusement...

Le nouvel entraîneur Fischer s'est embarqué avec l'équipe, en compagnie de M. Balteur, qui remplira les délicates fonctions de délégué.

Sauf modification imprévue, voici le onze qui s'alignera devant les Cannois : But : Wosniak ; Arrières : Théry, Vandooren ; demis : Beaucourt, Windner, Delassus ; Avants : Décottignies, Winckelmans, Simonyi, Bigo et Delannoy.

Ont effectué ce voyage, à toutes fins utiles Bouska et Demazeux.

Nous apprenons d'autre part que les dernières recrues anglaises qui n'avaient point donné satisfaction au cours des matches d'essai : Mac Gowern et Norris, sont reparties hier soir à destination de la Grande-Bretagne.

Nous avions signalé en temps utile que des jouaurs du Club Français étaient en pourparlers avec la direction de notre grand club local. Finalement seuls Fresch et Grobby deviendront définitivement Olympiens. Le gardian Godard n'a pu se mettre financièrement d'accord avec M. Caullet et ses collaborateurs.

L'ailier gauche Fresch dont nous avons souligné la qualité certaine sera qualifié pour la 30 décembre.

LES MATCHES DE FIN D'ANNÉE AU R. C. ROUBAIX

La fin d'année verra également se disputer des matches de Championnat de France Professionnel. A cette occasion, les clubs devront jouer quatre matches dans l'espace de neuf jours et la plupart de ces rencontres seront très dures. Elles peuvent avoir une grosse repercussion sur le classement.

Le Club Doyen se déplacera les 23 et 25 à Rouen et à Caen. Il aura à faire à deux rivaux de classe qui se trouvent dans le groupe de tête de la Division Interrégionale.

Il est probable que Todel, le nouveau centre-avant pourra jouer contre le Stade Malherbe Caennais. Ce serait un gros appoint pour l'équipe de Verriest.

L'équipe du Racing aura probablement la formation suivante : Encontre ; Dubreucq, Boatman ; Tison, Verriest, Cottelenier ; Burghgraève, Bartlett, Cholle M. Indoe, R. Vanvooren. Contre Caen, Togei remplacera Cholle et Dujardin prendra la place de Bartlett.

Nous aurons ensuite le plaisir de voir évoluer au Parc J. Dubrulle, le 30 Décembre, le C. A. Paris et le Premier Janvier, Villeurbanne, en attendant le grand choc du 6 Janvier à Fives qui opposera en Coupe de France, les deux finalistes de 1933.

Ne le laissez pas vous faire éternuer et moucher sans cesse, vous abîmer le nez et gonfler les yeux. Traitez-le comme les **Toux, Bronchites, Grippe** dont on se débarrasse facilement et rapidement, en prenant n'importe où et n'importe quand, puisqu'ils s'avalent tels quels sans aucune peine, de ces merveilleux **Comprimés de Broncodyl** Composés de codéine, aconit titré, terpine et triméthylxanthine, ils exercent simultanément une triple action : 1° ils mettent les bronches au repos et ne permettent qu'une toux rare ; 2° ils provoquent l'expectoration ; 3° ils tonifient l'organisme, augmentant ainsi sa résistance. Ils facilitent la digestion et soutiennent le cœur. Toutes pharmacies : 10 fr. 60 l'étui-pochette.
Broncodyl
L. SARRE

EN COUPE DU NORD DES JUNIORS, L'O. LILLOIS RECEVRA DIMANCHE L'U. S. TOURCOING

Dimanche à 10 h., au Stade Victor Boucquey, l'O.L. rencontrera son éternel rival. Match très ouvert, car les jeunes Olympiens ont une revanche à prendre sur l'an dernier où ils durent s'incliner en finale devant les Tourquennois.

Les Juniors de l'O.L. sont cette saison en net progrès et l'on peut s'attendre à un match des plus ouverts. La rencontre étant organisée par la Ligue du Nord, l'entrée sera payante à toutes les places.

A LILLE AUJOURD'HUI EN COUPE PORISSE O. LILLOIS - R. C. ROUBAIX

Aujourd'hui à 14 h., au Stade Victor Boucquey, l'O.L. rencontrera le R.C. Roubaix. Rencontre qui s'annonce très ouverte le Racing n'ayant dû s'incliner au match aller que par un but d'écart.

Rappelons que Roubaix a battu successivement Fives, Calais, Tourcoing, Lens, et qu'il présentera l'équipe suivante : R. Masurel, Dansette et Destombes. P. Dujardin, Longuemarre, Masurel, J. Dujardin, Wallaert, A. Dujardin, Requillart et Hendricks.

De son côté l'O.L. alignera une formation plus forte que celle mise sur pied lors des précédentes rencontres. Beau match en perspective. Les porteurs de cartes détacheront le ticket N° 18.

BASKET-BALL

UNE JOURNÉE DE PROPAGANDE A VALENCIENNES LE 25 DÉCEMBRE

Mardi 25 courant, jour de Noël, aura lieu la journée du district Cambrésis au Stade Nungesser. Les comités du Douaisis de la Sambre et de l'Escaut, se rencontreront en matches de tournoi triangulaire. Nous reverrons les anciens joueurs qui, il y a quelques années tenaient les grands rôles tels les : Deltour, Talendier, Marez, Mommeert, Carlier.

Ces trois rencontres seront rehaussées par un grand « match démonstration » entre les deux leaders de division d'honneur poules A et B, qui sont Dorignies et l'U.S. Valenciennes-Anzin. Ces deux équipes ont terminé les matches « aller » sans enregistrer une défaite. Ce sera la première fois qu'elles se rencontreront avec leur nouvelle formation.

M. Bettremieux, président de la commission des arbitres, dirigera ces rencontres. Les amateurs de le belle au panier viendront nombreux à Nungesser applaudir les vieilles gloires et les équipes qui nous passionnent chaque dimanche.

Vu le nombre de matches le premier coup d'envoi sera donné à 13 h. 30.

POIDS ET HALTÈRES

LE GALA DU CLUB ATHLÉTIQUE CROISIEN

C'est à une belle séance haltérophile que nous convie le C. A. Croisien, pour dimanche 23 Décembre, à son siège, Gymnase Périssé, 50, rue de Lille.

Quatre clubs enverront leurs meilleurs éléments : le S. O. Roubaisien ; l'H. C. O. Hellemmois ; l'H. C. Lillois et le C. A. Croisien. Nul doute que les records de France soient surpassés, car Parent de Lille et Dandois de Croix tiennent la bonne forme. De même Lecry d'Hellemmes est l'homme qui arrive et doit se signaler. Signalons également : Burck, Provost, Wauters, Ronsse, Verhaeghe, etc...

André Dandois, jeune athlète de 20 ans fera un essai sur les cinq mouvements. La jeune Bruggemans, âgée de 5 ans, fera une démonstration d'exercices de souplesse.

L'entrée sera libre et la salle chauffée.

CYCLO-TOURISME

LE CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE DU TOURING CLUB DE FRANCE

Nous rappelons une dernière fois aux amateurs photographes qui veulent prendre part au Concours de Photographie documentaire concernant l'art régional organisé par le T. C. France, que la date extrême de réception à Paris des épreuves a été fixée au 31 courant.

Des bulletins d'engagement sont à la disposition des intéressés chez M. Albert Six, délégué du T. C. F., 105, rue de la Gare à Roubaix. Joindre timbre pour réponse et frais d'envoi.

HIPPISME

LES RÉUNIONS DE COURSES DANS LA RÉGION PARISIENNE

Hier vendredi, aucune réunion de courses n'était prévue au calendrier sportif pour la région parisienne.

Aujourd'hui samedi, à 13 h., réunion sur le plateau de Grenelle, à Vincennes (meeting pour trotteurs).

FEUILLETON DU 22 DECEMBRE. — N° 14

SONIA L'ENSORCELEUSE

Par Maurice Mario

Se plaindre chez une jeune fille est une habile façon de se faire faire la cour.

Mais Claude, dont le cœur était pris ailleurs, repartit, malicieux.

— C'est moins dangereux, mademoiselle, croyez-moi !

Aurélie sursauta, piquée au vif :

— Vous raillez parce que vous ne me croyez pas !

Et, rendant le petit coup d'aiguillon :

— Pourtant, vous ne prétendez pas avoir le monopole du mépris de la vie ?

— Non, certes !

Fouette à son tour, Claude, pour justifier sa répartie, entreprit de démontrer à son interlocutrice que n'était pas aviateur ou aviatrice qui voulait, que des dons naturels étaient indispensables. Une aimable discussion s'en suivit. Quand M. Levigan, survenant quelques minutes plus tard, aperçut le visage de sa fille souriant et animé, il fut aux anges et ne douta plus que ces deux jeunes gens n'eussent été mis au monde pour être réunis par les doux liens du mariage.

Au cours du repas, il eut même des allusions tellement claires sur cette union éventuelle que Claude, brutalement mis en éveil, se sentit soudain gêné. Tout en répondant distraitement à son hôte qui, joyeux, ne lui laissait aucun répit, il comprit son erreur d'avoir vu de la générosité dans l'intervention de son tailleur alors qu'il y avait eu surtout du calcul.

Ses hôtes s'aperçurent-ils, dès cet instant, de sa froideur ? Il eut tout de même la politesse de masquer sa hâte de s'en aller pour une raison de service et il les quitta furieux et atterré. Furieux d'avoir été aussi naïf, atterré de sentir que Levigan le tenait bel et bien par ces billets dont le paiement pouvait être immédiatement exigé.

En descendant le large escalier du luxueux immeuble, il murmura comme poursuivi par un spectre :

— Non, non, « vade retro, Aurelia ! » je ne me vois pas du tout enchaîné pour la vie avec cette trop aimable jeune fille !

— Je connais des chaînes beaucoup plus douces ! Sonia « for ever ! »

CHAPITRE IV

UN PAQUET MYSTÉRIEUX

Quand il se retrouva sur la large avenue de l'Opéra, notre aviateur, livré de liberté, respira à son aise.

Il appela un chauffeur et se fit conduire d'abord chez son père afin d'y prendre son auto qu'un mécanicien avait dû venir réparer : de là, il se rendrait chez Sonia Tarkowa.

En route, il s'avoua que rarement il s'était vu dans une situation pécunaire aussi critique. Du côté de son père, guichet hermétiquement fermé, il en avait trop abusé ; du côté de son oncle de Sologne, rien à espérer, un véritable harpagon qui, un jour qu'il lui avait demandé dix mille francs pour se tirer d'un assez mauvais pas, lui avait envoyé cinquante francs et un sermon de quatre pages.

Non, tout bien examiné, sa seule bouée de sauvetage était la Coupe Bibendum qu'il allait bientôt tenter avec un nouveau Bréguet. Confiant dans sa bonne étoile, il espéra qu'elle le tirerait des griffes de son trop généreux tailleur.

Malheureusement, il comptait sans les dangereux ennemis qu'il s'était faits en arrachant la fille du comte Molesky à la vengeance occulte des Soviets.

Rue de Passy, il trouva le général gai comme un pinson qui, à son arrivée, lui cria du haut de l'escalier :

— Par ici, Claude, nous faisons les déménageurs !

Entiché, en effet, de sa jeune parente qui lui avait été immédiatement sympathique, il avait décidé dans la matinée d'aménager la chambre de Geneviève avec celle de la petite Suzon ; c'est pourquoi chacun, sous la direction de la ronchonnante Mme Matifasse, transportait meubles et paquets tandis que le général, marteau et tournevis à la main, remontait les lits à leur nouvelle place.

— Qu'avez-vous fait de vos vieilles douleurs ? demanda Claude en embrassant son père.

— Disparues, volatilisées ! Et il est remarquable que ce miracle s'est produit dès l'arrivée de Geneviève.

— Ce sont les beaux yeux de ma cousine qui ont dû dégager vers vous de bienfaisants rayons ultra-violets ! plaisanta le jeune capitaine, en baisant la main de la jeune fille.

Mais le général gronda dans ses grosses moustaches :

— Je t'en prie, Claude, en famille on laisse le baisemain, on s'embrasse !

— C'est juste !

Et Geneviève, déjà rose dès la venue de son beau cousin, devint écarlate en recevant et en lui rendant son baiser.

Suzon, à son tour, se jeta dans les bras de son père sans lâcher un gros carton.

— Ce qu'on s'amuse ! lui dit-elle, rouge et affairée.

— Repos ! commanda le général en sueur. Nous ne l'avons pas volé !

Et à son fils :

— Ton auto est réparée, ce n'était rien, a dit le mécanicien, un mauvais contact à la magnéto.

— Tant mieux, je craignais plus grave.

Sur un ton confidentiel, l'officier ajouta :

— Savez-vous que cette panne a été cause d'une aventure extraordinaire qui m'est arrivée hier soir en sortant d'ici ?

— Pas possible ! Raconte... bien que tu aies l'air d'en faire un secret d'Etat.

— Hé ! hé ! vous en jugerez !

Déjà, Geneviève de Praisles s'éloignait discrètement en appelant Suzanne, mais Claude lui dit :

— Vous n'êtes pas de trop, cousine, cette aventure vous donnera une idée à vous qui arrivez de province, de ce qui peut se passer la nuit dans une ville comme Paris !

Suzon fut envoyée auprès de Mme Matifasse et tous trois entrèrent dans le bureau du général.

— C'est à quelques minutes d'ici, rue Decamps, commença Claude ; la so